

RESOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

lundi 24 avril 2017 à 19 h 45

Date de convocation : 10 avril 2017

Présents : Françoise CHARLES, Anne-Marie THEVENET, Geneviève DELORME, Francis LEMAIRE, Yannick TROTIGNON, Sylvie MARTINEAU, Jean-Claude BODIN, Véronique LEMOINE, Ludovic MIDOIR, Pierre BORZACCHINI, Philippe OUDIN, Jean-Marc POMMÉ

Absents excusés : Vincent GOUMIN et Jean Philippe BRAULT
M. Jean Philippe BRAULT a donné pouvoir à Mme Françoise CHARLES

Cession de bail « le p'tit Chémery »

Le conseil municipal décide de céder le bail du local « le p'tit Chémery » à Madame Karin GILLES et AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 13

Actualisation du dossier « enfouissement de réseaux rue de Couddes »

Le conseil municipal accepte la proposition définitive pour un montant de 128.187,65 € et AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions nécessaires.

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 13

Régularisation astreintes personnel technique et Maison d'Odette

Le conseil municipal décide de modifier la délibération instaurant les astreintes des agents concernés (mettre les grades à jour)

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 13

CONSEIL MUNICIPAL

lundi 24 avril 2017 à 20 heures

Date de convocation : 10 avril 2017

Présents : Françoise CHARLES, Anne-Marie THEVENET, Geneviève DELORME, Francis LEMAIRE, Yannick TROTIGNON, Sylvie MARTINEAU, Jean-Claude BODIN, Véronique LEMOINE, Ludovic MIDOIR, Pierre BORZACCHINI, Philippe OUDIN, Jean-Marc POMMÉ

Absents excusés : Vincent GOUMIN et Jean Philippe BRAULT

Présentation et débat sur les orientations générales des projets d'aménagement et de développement durable du territoire de l'ex Val de Cher Controis et du territoire de l'ex Cher à la Loire

Présentation et débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du territoire de l'ex Cher à la Loire : pas d'observation

Présentation et débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du territoire de l'ex Val de Cher Controis

Observations

AXE 1

- Objectif 1 : point important : développement de la zone d'activité artisanale
- Objectif 2 : pour Chémery : château, cave de la Grande Brosse, étang de l'Arche, église, « le Christ », loges de vigne, le moulin et maisons classées et granges de caractère...
- Objectif 3 : prévision + 42 % habitants par an (horizon 2029) sur les 3 pôles principaux (Contres, Saint Aignan et Selles) - sur les petites communes : constructibilité planifiée dans le temps avec un quota et un périmètre défini.

AXE 2

- Objectif 1 : pas d'observation
- Objectif 2 : point important : maintenir le maillage des écoles présentes sur le territoire
Prévoir des services d'urgence médicales sur l'ensemble du territoire
- Objectif 3 : point important : accompagner la réalisation des projets routiers structurants notamment la déviation sur Chémery et le barreau sud-ouest de la déviation de Contres
Développer le co-voiturage et l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques situées à proximité des centres bourgs et des commerces.
- Objectif 4 : pas d'observation
- Objectif 5 : peut-on développer la défense incendie par des barrières anti-feu ?

AXE 3 :

- Objectif 1 : pas d'observation
- Objectif 2 : hameau de la Guérinière : STECAL
- Objectif 3 : pas d'observation
- Objectif 4 : pas d'observation
- Objectif 5 : point important : permettre d'évoluer dans les aspects architecturaux tout en respectant l'environnement local

AXE 4 :

- Objectif 1 : point important : apporter une attention particulière aux espaces tampons entre les zones agricoles et les zones urbaines
- Objectif 2 : pas d'observation
- Objectif 3 : pas d'observation
- Objectif 4 : pas d'observation
- Objectif 5 : centralités secondaires : prévoir une modularité des surfaces constructibles
- Objectif 6 : pas d'observation